

A.N.C.E - A.N.C.E. - A.N.C.E. - A.N.C.E. - A.N.C.E. - A.N.C.E. -

Chers membres,

Comme vous avez pu le constater, un certain nombre d'annonces publicitaires sont reproduites régulièrement dans notre bulletin.

Ces annonces réduisent considérablement le prix de revient de notre bulletin et le comité désire élargir cette partie publicitaire. Voilà pourquoi nous faisons un appel à vous tous de contacter des entreprises commerciales ou industrielles, de préférence celles avec lesquelles vous avez des relations, pour obtenir d'autres annonces. Par la suite d'une décision du comité restreint, nous ne faisons pas de la publicité pour des boissons alcoolisées ainsi que pour des produits de tabac.

Les tarifs pour les pages publicitaires sont les suivants :

page entières	:	2.000,- francs
demi-page	:	1.000,- francs
un quart d'une page	:	500,- francs

Cette publicité paraîtra dans tous les bulletins de l'année 1981, c.à.d. dans 10 numéros.

Les entreprises intéressées peuvent vous remettre soit un texte déjà imprimé que nous reproduirons tel quel ou un texte manuscrit dont nous assurerons la mise en page.

Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de reproduire des photos.

Le comité vous remercie d'avance pour votre collaboration.

Robert SOISSON